

Réforme territoriale

La nouvelle organisation territoriale de La République, dite loi NOTRe, impose un seuil minimum de 15 000 habitants pour les EPCI. La Préfète en charge du dossier l'année dernière a proposé un schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI) à 12 EPCI représentant 210 communes et 205 000 habitants et la réduction de 27 à 5 EPCI au niveau départemental. Notre futur EPCI s'étendrait de Carentan jusqu'au sud de Portbail.

Ce projet a été soumis à l'avis des différentes collectivités et rejeté par 70% des communes, il est actuellement en débat au sein de la commission départementale (CDCI). Deux réunions de la CDCI sont à venir avec une décision sur le périmètre retenu le 18 mars prochain. La communauté de communes de La Hague, avec nos voisins de Douve Divette et des Pieux, proposent un projet alternatif avec une fusion de nos trois intercommunalités. Je reviendrai sur ces deux points.

Parallèlement à ce processus, la CCH étudie également l'éventualité de passage en commune nouvelle. Cette option, pour moi, loin d'être un aboutissement, est au mieux une échappatoire à utiliser avec une extrême prudence. Si elle présente, à court terme, l'avantage de sauvegarder nos excédents budgétaires et une partie de nos ressources, elle sacrifie la réactivité, la représentativité de la population dans l'échelon décisionnaire de proximité que sont nos communes dans leur périmètre actuel. Trente-cinq conseillers auront à gérer le territoire au lieu de 249 aujourd'hui.

Il serait aussi illusoire de penser que cette solution serait le remède à tous nos maux et que nous pourrions garder à terme nos budgets dans le contexte actuel. Nos ressources viennent d'une mono industrie nucléaire en difficulté et sous perfusion financière de l'état. Un état dont un 1^{er} ministre, à propos d'environ 1200 milliards € de dettes, disait il y a 8 ans, qu'il était en faillite et au bord du gouffre. Depuis, nous avons fait un grand pas en avant, nous sommes aux alentours de 2000 milliards. Ne nous laissons pas aveugler par nos excédents ou bercer par le chant des sirènes, l'état cherche à faire des économies et prend l'argent où il est parfois aussi où il croit qu'il est.

Il est temps de parler vrai et dire que l'équilibre actuel entre services à la population, contribuables et nombre d'agents ne sera pas tenable. Il ne faut pas faire la politique de l'autruche, l'isolement dans lequel va nous entraîner la commune nouvelle risque d'avoir des répercussions dramatiques. Nous avons deux bombes à retardement dans les poches, une masse salariale très importante et un grand nombre d'équipements structurants générateurs de coûts de fonctionnement élevés. Il faut anticiper et s'adapter pour éviter d'avoir à prendre des décisions douloureuses à bien des égards. Pour conclure sur ce point, j'ai écrit au Sous-Préfet pour avoir les modalités d'organisation d'un référendum. Dans mon esprit, il n'est pas imaginable que la population, si cela devait être le cas, soit écartée, sur le devenir de l'entité communale.

Le SDCI, quant à lui, tel que présenté aujourd'hui, est synonyme de destruction quasi immédiate du mode de fonctionnement que nous connaissons sur la Hague, un fonctionnement avec des compétences intégrées et respectueux de la démocratie locale de proximité.

Il nous est proposé une collectivité dessinée comme un trait de crayon sur une carte, monstrueuse par son périmètre géographique, et sans projet réellement pensé. Compte tenu de notre format actuel, nous n'avons pas de réponses concrètes sur la gestion de la proximité, la gouvernance, les compétences, que dire de l'accès à la commande publique pour les PME etc.

On nous invite à sauter dans le vide, il est vrai que la peur donne des ailes. Mais on nous assure qu'il ne faut pas avoir peur, alors on nous dit que les buses arrivent à voler et qu'on y arrivera bien. Mais nous ne sommes pas des buses et encore moins des lapins de six semaines, alors il y a de quoi être inquiets, très inquiets, nous sommes conscients que ce projet aboutira au démantèlement d'une construction de plus de 30 ans au profit de nos populations. Les seuls gagnants seront les politiques.

Dans ce contexte, je regrette l'attitude de notre parlementaire, qui a dû oublier qu'elle était aussi la représentante de La Hague. Pour votre information, elle a osé nous transmettre en fin d'année, un courrier faisant l'éloge, entre autre, du FPIC. Si la péréquation horizontale n'est pas un scandale, le mode de calcul et l'application des prélèvements sont une aberration. Alors, est-elle aux ordres, a-t-elle du mépris ou de l'indifférence à notre rencontre ? Je n'ai pas la réponse, mais certainement rien à attendre du côté de notre représentation nationale.

Le dernier point que je voudrais évoquer avec vous est notre projet de fusion avec nos voisins de Douve Divette et des Pieux. L'équation que nous avons à résoudre a pour paramètres les contribuables, les services à la population et les agents. Ce projet, réfléchi depuis de longs mois, consenti par l'ensemble des élus, répond aux problématiques posées et aura un fonctionnement similaire à celui que vous connaissez. Il représente un territoire lisible, à taille humaine, cohérent, homogène et conforme à la loi avec une population d'environ 35 000 habitants. Une nouvelle organisation de travail de chaque EPCI sur un territoire élargi permettra de maintenir le plus grand nombre d'emplois et de services à la population.

Un amendement argumenté a été déposé pour faire valoir notre volonté de rapprochement. Cette volonté, les 3 présidents, nos représentants dans la commission départementale, ont la lourde responsabilité et le devoir de la porter et de la défendre avec la plus grande ferveur.

Si 70% des communes ont voté défavorablement au schéma préfectoral, sur La Hague, Les Pieux et Douve Divette c'est 100%.

Comment concevoir que dans une démocratie telle que la nôtre et au nom de l'autodétermination des collectivités locales, il soit fait fi du vote de vos représentants. Comme la nature, je n'aime pas le vide mais je reste optimiste, notre projet est concret et réaliste, nous avons des arguments forts et j'espère qu'ils seront entendus.

J'ai peut-être été un peu long, mais compte tenu de la gravité du sujet, je tenais à m'exprimer publiquement. Tout d'abord pour vous faire part du fond de ma pensée, mais également pour couper court aux propos qui me sont prêtés, non représentatifs de mon opinion.

Je vais conclure mes propos, en vous renouvelant, en mon nom et celui du conseil municipal, mes meilleurs vœux pour l'année 2016. Qu'elle vous apporte ainsi qu'à vos proches, santé, réussite et bonheur.